

## **PROCES VERBAL**

### **de la réunion du Conseil municipal**

**en date du 7 novembre 2017**

L'an deux mille dix-sept et le sept du mois de novembre à vingt heures, le Conseil municipal de la commune de Pontamafrey-Montpascal, convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur FALQUET Philippe, maire.

**Présents** : Avanzi Louis ; Bois Corinne ; Chavanon Céline ; Duprat Jean ; Falquet Philippe ; Pauchard Xavier ; Rousseau Pascal ; Stasia Jean-Michel.

**Absents excusés** : Joulins Laurent (procuration Stasia Jean-Michel); Truchet Kelly (procuration Avanzi Louis) ; Chêne Alain (procuration à Rousseau Pascal).

**Secrétaire** : Bois Corinne.

Le compte rendu de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.

### **GESTION DU PERSONNEL**

Monsieur le maire expose au Conseil municipal que Monsieur Ali LALMI figure sur la liste d'aptitude d'accès au grade d'Agent de maîtrise territorial au titre de la promotion interne pour l'année 2017,

Il propose à l'Assemblée délibérante de modifier le tableau des emplois permanents de la collectivité, afin de permettre la nomination de l'agent.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de modifier le tableau des emplois permanents de la commune ainsi qu'il suit, à la date du 1<sup>er</sup> novembre 2017 :

<b><i>Anciens grades</i></b>	<b><i>Effectif</i></b>	<b><i>Durée hebdomadaire de service</i></b>	<b><i>Nouveaux grades</i></b>	<b><i>Effectif</i></b>	<b><i>Durée hebdomadaire de service</i></b>
<i>Adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe</i>	2	35	<i>Adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe</i>	1	35

			<i>Agent de maîtrise territorial</i>	1	35
<i>Adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe</i>	1	35	<i>Adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe</i>	1	35
<i>Rédacteur principal 1<sup>ère</sup> classe</i>	1	28	<i>Rédacteur principal 1<sup>ère</sup> classe</i>	1	28
<i>Adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe</i>	1	21	<i>Adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe</i>	1	21

### **FOYER RURAL DU CHEF-LIEU ET DE MONTPASCAL**

Le Conseil municipal prend connaissance du projet de modification et de mise à jour du règlement intérieur pour les deux foyers et donne un avis favorable aux modifications et mises à jour proposées.

### **LOTISSEMENT DES LACETS /LOCATIFS DU BATIMENT « LA PASSERELLE »**

Monsieur le Maire explique à l'Assemblée que la commune est sollicitée dans le cadre de la vente d'un logement HLM appartenant à la Société « SAVOISIENNE LOCATION », situé 336 Lotissement des Lacets, résidence La Passerelle, composée de 5 appartements.

Le produit de cette vente favoriserait le parcours résidentiel des locataires et serait injecté dans les futures opérations de création de logements sociaux de la « SAVOISIENNE LOCATION ».

Après en avoir débattu, le Conseil municipal donne un avis favorable sur le principe de cette vente qui doit également faire l'objet d'un accord de Monsieur le Préfet de la Savoie.

### **BILAN DES AFFAIRE COMMUNALES A MI-MANDAT ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

Un deuxième débat ouvert, visant à envisager la gestion communale pour les prochaines années, donne l'occasion à chaque membre du Conseil municipal de s'exprimer quant aux perspectives d'avenir.

Monsieur le Maire indique à l'Assemblée qu'une réunion de travail sera organisée prochaine avec les élus des communes voisines.

La séance est levée. Il est 23 heures.

La prochaine réunion du Conseil municipal aura lieu le 15 décembre à 18 h 30.

Pour diffusion  
Le Maire